

**Communication du Groupe de travail pour l'extension du golf
DES REPONSES A VOS QUESTIONS**

QUI S'OCCUPE DU PROJET ?

Le Groupe de Travail de l'Association est composé de : Pascal PARIS / Gérard POTIN / Yves DOMERGUE / Patrick BUCH. La Maîtrise d'ouvrage est assurée par la Mairie de Gaillon. Le Maître d'œuvre est l'architecte initial du Golf = Mr Didier Fruchet.

QUELLE DISTANCE MAXI ?

5660 Mètres maxi ... mais c'est pour les 1ères séries Hommes ... Rassurez vous, pour les départs Jaunes, Bleus et Rouges, ce sera plus court !

COMBIEN CA VA COUTER ?

COUT ESTIME DU PROJET = 280 k€ HT (+ 91 k€ de foncier déjà payé par la Mairie)
LA POLITIQUE TARIFAIRE RESTERA ATTRACTIVE PAR RAPPORT AUX AUTRES GOLFS REGIONAUX. UNE AUGMENTATION RAISONNEE DES COTI SERA ECHELONNEE SUR TROIS ANS

C'EST POUR QUAND ? QUI PAIE ?

DEBUT DES TRAVAUX CET ETE / INAUGURATION ESPEREE EN OCTOBRE 2010
FINANCEMENT ASSURE PAR : ASSOCIATION + MAIRIE
FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE SOLLICITE AUPRES DE : DIRECTION DEPARTEMENTALE JEUNESSE ET SPORT (DDJS) / CONSEIL GENERAL / CONSEIL REGIONAL

OU SERA L'ECOLE DE GOLF ?

AUTOUR DU GREEN DU 7 ACTUEL ... LA ZONE VA ETRE ISOLEE ET RESERVEE

Y A-T-IL DES DIFFICULTES A PREVOIR ?

OUI RIEN N EST GARANTI ENCORE ! ON SERA FIXE CET ETE !!!

PRESENCE D'UNE ZONE NATURA 2000 = PROTECTION D'ESPACES D'OISEAUX RARES ...

CO-FINANCEMENT A TROUVER EN « TEMPS DE CRISE » ...

PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE DE GAILLON ET SAINT AUBIN ...

EVOLUTION DES DISTANCES MAXI

PARCOURS ACTUEL						PARCOURS FUTUR					
Aller			Retour			Aller			Retour		
1	4	345	1	4	345	1	4	360	10	4	360
2	3	188	2	3	188	2	3	188	11	3	188
3	4	290	3	4	290	3	4	290	12	4	290
4	3	160	4	3	160	4	3	160	13	3	160
5	3	110	5	3	110	5	5	515	14	4	395
6	4	300	6	4	300	6	4	415	15	5	500
7	3	132	7	3	132	7	4	325	16	4	325
8	4	260	8	4	260	8	4	285	17	4	285
9	4	310	9	4	310	9	4	310	18	4	310
32	2095		32	2095		35	2848		35	2813	
			64	4190					70	5661	

PRINCIPAUX CHANGEMENTS VISES

Suppression du 5 actuel

Le départ blanc du TROU N° 1 est créé 15 mètres en arrière

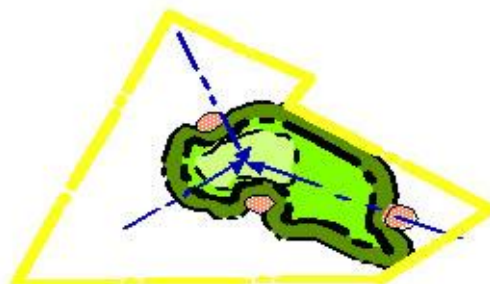
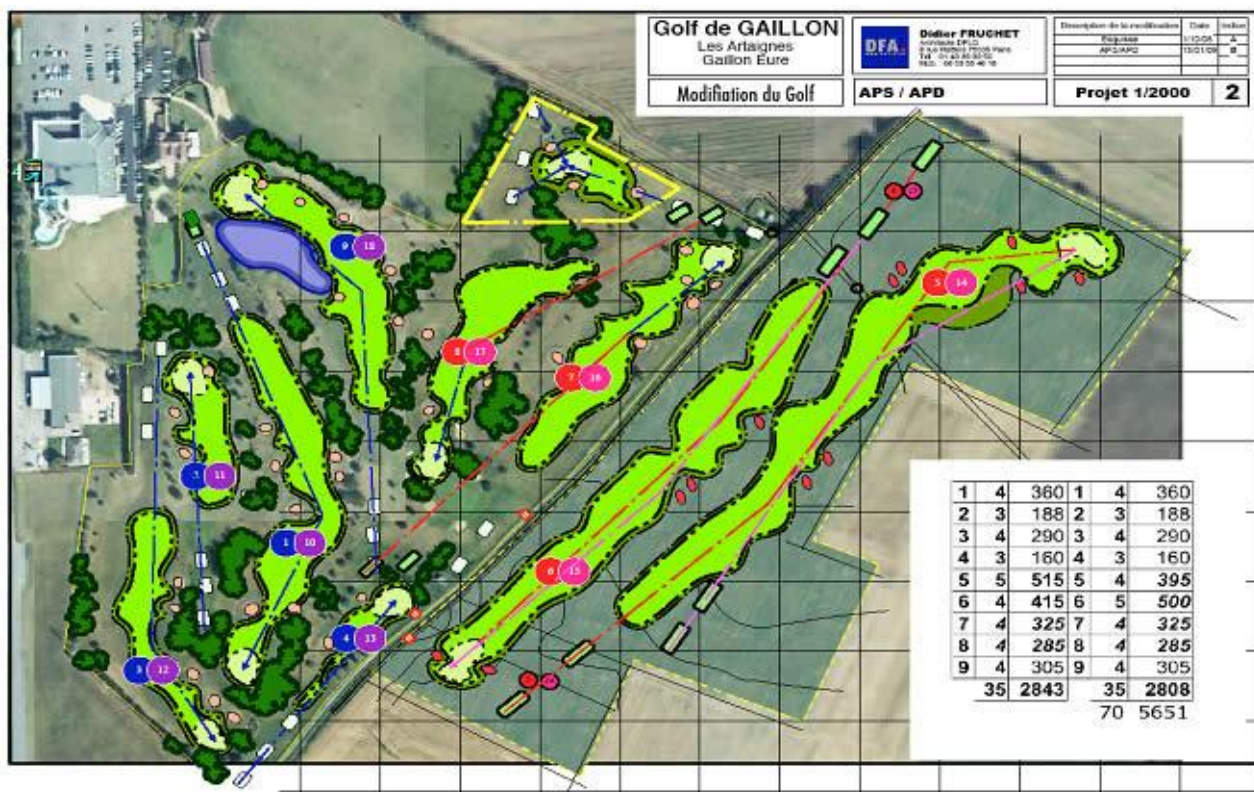
Le green du 7 actuel sera réservé à l'école de Golf

Création de deux trous PAR5/PAR4 alternés PAR4/PAR5 au 2ème tour

Le départ blanc du futur trou N° 7 sera au départ rouge du 5 actuel

Le trou N° 8 sera un « dog-leg gauche »

PROJET DE TRACE DU PARCOURS



Future école de golf et zone d'entraînement.

Pour toute question ou suggestion constructive, veuillez vous adresser au groupe de travail. Bon golf !